

COMMUNIQUE CONJOINT PUBLIE A L'ISSUE DE LA TROISIEME PARTIE
DES NEGOCIATIONS POLITIQUES ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE RWANDAISE ET LE FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS,

Arusha, du 24 novembre 1992 au 09 janvier 1993.

Les délégations du Gouvernement de la République Rwandaise et du Front Patriotique Rwandais se sont rencontrées à ARUSHA, République Unie de Tanzanie, du 24 novembre 1992 au 09 janvier 1993 pour la troisième phase des négociations politiques sur le partage du pouvoir.

Les délégations étaient conduites respectivement par Son Excellence Monsieur NGULINZIRA Boniface, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Rwandaise et par Monsieur BIZIMUNGU Pasteur, Membre du Comité Exécutif et Commissaire à l'Information et à la Documentation du Front Patriotique Rwandais.

La présidence des travaux a été assurée par l'Honorable Ahmed Hassan DIRIA, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Unie de Tanzanie en sa qualité de Représentant du Facilitateur. Son Excellence Ali Hassan MWINYI, Président de la République Unie de Tanzanie.

Ont également participé à la rencontre, le Représentant du Président du Sénégal, Président en exercice de l'OUA, les Représentants du Burundi, de la Tanzanie, de l'Uganda, de la Belgique, de la France, de la République Fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, ainsi que les Représentants du Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine et du Secrétaire Général des Nations Unies.

Les deux parties ont mené d'intenses négociations sur le partage du pouvoir dans le cadre d'un Gouvernement de Transition à Base Large.

Les négociations se sont déroulées dans une atmosphère de franchise et de fraternité. Les deux parties ont décidé de prendre une pause de deux semaines à partir du 09 janvier 1993 et de reprendre les négociations le 25 janvier 1993. Elles

ont signé à cette occasion un Protocole d'Accord sur le partage du pouvoir portant sur ce qui suit:

- a) Les modalités de formation d'un Gouvernement de Transition à Base Élargie, y compris la distribution effective des portefeuilles ministériels entre les différentes forces politiques au Rwanda;
- b) L'Assemblée Nationale de Transition (ANT) y compris le nombre de membres appelés à former l'Assemblée. En principe, toutes les forces politiques seront représentées à l'Assemblée Nationale de Transition.

Les deux parties ont ensuite convenu que la prochaine phase des négociations politiques portera sur la formation d'une Armée Nationale à partir des forces des deux parties, sur la question des Réfugiés rwandais, ainsi que sur certaines dispositions non encore négociées relatives à la Transition.

Au cours des négociations politiques sur le partage du pouvoir, la quatrième réunion de la Commission Politico-Militaire Mixte s'est tenue à ARUSHA les 22, 23, 24 et 29 décembre 1992.

En réexaminant le calendrier des négociations, les deux parties ont exprimé leur profond souci et leur ferme détermination de conclure les négociations politiques dans les meilleurs délais.

Une fois de plus, les deux parties ont exprimé leur profonde appréciation au Président de la République Unie de Tanzanie, au Gouvernement et au Peuple tanzaniens pour leur engagement et leur inestimable contribution à la réussite des négociations en vue du rétablissement rapide de la paix et de la stabilité au Rwanda.

Les deux parties ont exprimé leurs remerciements aux Observateurs pour leurs conseils et le rôle constructif qu'ils continuent à jouer dans la recherche de la paix au Rwanda.



Fait à ARUSHA, le 09 Janvier 1993.

Pour le Gouvernement de la République
Rwandaise



NGULINZIRA Boniface,

Ministre des Affaires Etrangères et de la
Coopération

Pour le Front Patriotique
Rwandais



BIZIMUNGU Pasteur,

Membre du Comité Exécutif et
Commissaire à l'Information et à la
Documentation